Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Le Rucher
Réunion tenue le 24 février 2025

Ce procès-verbal est disponible, mais il n'a pas encore été approuvé par le Conseil d'établissement

<u>Étaient présents :</u> **Membres parents :** Daigle, Rachel Turgeon Blanchet, Carolane Provost, Catherine Pierre-Marc Gendron Lorrain-Cayer, Margerie Pezet-Sage, Ariane <u>Était absente :</u> Grenier, Alexandra *Substitut :* **Membres du personnel :** Albert, Loïc Durand, Marie-Josée Huot, Philippe Lavallée, Mylène Jessica Gingras-Pageau Boily, Isabelle *Substitut :* Jacques, Marilaine (Absente) Direction DesNoyers, Mathieu	1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue 2. Vérification du quorum et des présences 3. Nomination d'un secrétaire 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour 5. Revue et adoption du procès-verbal du 10 décembre 2024 6. Questions afférentes au procès-verbal 7. Parole au public 8. État de la situation par la direction : Information 9. Règles de la régie interne : adoption 10. Guide aux parents : adoption 11. Retour sur l'activité carnaval : information 12. Page Bénévolus : information 13. Évaluation du Plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2023-2024: adoption 14. Plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2024-2025: adoption 15. Règles de fonctionnement du service de garde : adoption 16. OPP : information 17. Droit de parole : 17.1 à la présidente 17.2 à la représentante au Comité de parents; 17.3 aux enseignantes; 17.4 à la représentante des professionnels; 17.5 à la représentante du service de garde; 17.6 au représentant du personnel de soutien; 17.8 à la direction 18. Varia 19. Levée de l'assemblé

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
1.		**Ouverture de la séance et mot de bienvenue** Ouverture de l'assemblée à 19 h.
2.		**Présentation des membres et des substituts. Vérification du quorum et des présences.** Nous avons un quorum.
3.		**Nomination d'un secrétaire** Loïc Albert sera le secrétaire.
4.	**271-CÉ 24.25.44**	**Lecture et adoption de l'ordre du jour** SUR PROPOSITION Catherine Provost et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.
5.	**271-CÉ 24.25.45**	**Revue et adoption du procès-verbal du 30 janvier 2025** SUR PROPOSITION de Jessica Gingras-Pageau et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.
6.		**Questions afférentes au procès-verbal** Un sous-comité s'est réuni afin de sélectionner deux compagnies pour les photos scolaires. C'est finalement *Photo SF* qui sera le photographe pour l'année 2025-26. Les photos auront lieu le 26 septembre 2025.

7.		**Parole au public** Il n'y a aucun public ce soir.
8.		**État de la situation par la direction : Information** M. Mathieu DesNoyers nous informe de l'absence de M. Jacques Cossette en musique pour une durée indéterminée. Pour minimiser l'impact de cette nouvelle, ce seront les enseignants qui annonceront la nouvelle à leurs élèves notamment en ce qui concerne l'annulation du projet de chorale. Il y a un enjeu quant à la production des bulletins en musique tout comme ceux de la classe de Catherine Lavallière au préscolaire.
9.	**271-CÉ 24.25.46**	**Règles de la régie interne : adoption** Le ministère demande à chaque CE d'inclure dans sa régie interne la possibilité de tenir la réunion en TEAMS. Le CE propose la formule suivante : « Le CE souhaite privilégier les rencontres en présentiel, toutefois à la demande d'un membre, il sera possible de tenir une séance hybride. En situation exceptionnelle seulement, une séance pourra être tenue entièrement en visioconférence. » EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Catherine Provost, il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER cette modification aux règles de régie interne.
10.	**271-CÉ 24.25.47**	**Guide aux parents : adoption** M. Mathieu DesNoyers nous informe que le guide aux parents devra être modifié afin de respecter une demande ministérielle concernant l'interdiction des téléphones cellulaires et des montres intelligentes à l'école. SUR PROPOSITION de Carolane Turgeon Blanchet et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU d'adopter cet ajout.
11.		**Retour sur l'activité carnaval : information**

		Margerie Lorrain-Cayer nous informe que la recherche de bénévoles a été compliquée même si tous les postes ont finalement été pourvus. M. Mathieu DesNoyers émet le souhait que pour les événements spéciaux les dates soient fixées plus tôt en début d'année.
12.		**Page Bénévolus : information** Il serait important d'ajouter sur le site FaceBook que *Bénévolus* est géré par des bénévoles et que l'école n'a pas d'obligation en lien avec ce qu'il contient. Pierre-Marc Gendron se propose pour trouver la meilleure formule à inscrire. L'OPP préparera une invitation aux parents à consulter le site Bénévolus pour s'inscrire comme bénévoles à l'école. Cette invitation sera lancée dans la prochaine *Abeille messagère*.
13.	**271-CÉ 24.25.48**	**Évaluation du Plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2023-2024: adoption** M. Mathieu DesNoyers lit et commente le document aux membres du CE. SUR PROPOSITION de Margerie Lorrain-Cayer et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU d'adopter L'évaluation du plan de lutte.
14.		**Plan de lutte à la violence et à l'intimidation : adoption** L'article 75.1 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement (ci-après le CÉ) approuve le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et son actualisation proposé par la direction de l'école; Ce plan a principalement pour objet de prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence à l'endroit d'un élève, d'un enseignant et de tout autre membre du personnel de l'école; En vertu de l'article 75.2 de la Loi sur l'instruction publique, ce plan prévoit les engagements qui doivent être pris par la direction envers l'élève victime d'un acte d'intimidation et les parents de celui-ci ainsi que les démarches qui doivent être entreprises par la direction auprès de l'élève qui est l'auteur d'un acte d'intimidation et les parents de celui-ci;

	271-CÉ 24.25.49	Par ailleurs, un document expliquant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être distribué aux parents et le CÉ doit veiller à ce que ce document soit rédigé de manière claire et accessible; La direction a présenté l'actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Il est notamment question d'un questionnaire bâti par un groupe de recherche qui pourrait recevoir et traiter les données recueillies auprès des élèves sondés. Les membres du CÉ échangent au sujet du projet présenté; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Pierre-Marc Gendron, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER l'actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence proposé par la direction de l'école pour l'année scolaire et DE MANDATER la direction afin de distribuer aux parents un document expliquant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.
15.	**271-CÉ 24.25.50**	**Règles de fonctionnement du service de garde : adoption** Mylène Lavallée lit et commente le document en attirant notre attention sur les changements qu'il contient. SUR PROPOSITION de Rachel Daigle et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde.
16.		**OPP : information** L'OPP s'est impliqué dans le carnaval, la semaine du personnel et les examens de la vue au cours des dernières semaines. Tout s'est très bien déroulé du côté de l'implication des bénévoles.
17.		**Droit de parole :**

		17.1 à la présidente Mme Rachel Daigle nous informe qu'elle sera présente au CE du 24 mars. **17.2 à la représentante au Comité de parents;** La rencontre a été annulée à cause de la tempête de neige! **17.3 aux enseignantes;** Loïc Albert parle de la cérémonie de la *persévérance scolaire* qui a permis de souligner la persévérance d'un à deux élèves par classe de 6e. Ce moment de reconnaissance a eu lieu en présence, notamment, du maire de Sainte-Julie, de la conseillère du district ainsi que des parents des élèves concernés. **17.4 à la représentante des professionnelles;** M. Mathieu DesNoyers souligne le travail colossal de Jessica Gingras-Pageau et des professionnels pour monter les dossiers des élèves qui auront un classement spécial la rentrée prochaine. Jessica Gingras-Pageau se dit aussi impliquée dans le classement des futurs élèves du préscolaire. **17.5 à la représentante du service de garde;** Mylène Lavallée nous présente les embauches qui ont été réalisées depuis le départ de Mme Mireille St-Denis. Elle nous parle aussi d'une formation qu'elle va monter avec la conseillère pédagogique attitrée aux services de garde. **17.6 au représentant du personnel de soutien;** Philippe Huot nous parle du nouveau concierge qui est ici sur une base temporaire. Il souligne le gros travail de Chantal Demers depuis le départ de Mireille. Il évoque aussi le tournoi de hockey/ringuette qui vient de se terminer aujourd'hui et qui fut un excellent succès. **17.7 à la direction** Rien à ajouter ce soir.
18.		**Varia** M. Mathieu DesNoyers nous présente les enjeux concernant la tâche enseignante en lien avec le comité du spectacle des *Talents du Rucher*. Le conseil reçoit positivement la proposition que Marie-Josée Durand quitte le CE afin d'aller prêter main-forte à l'organisation du spectacle considérant l'absence de M. Jacques, enseignant de musique.

	271-CÉ 24.25.51	SUR PROPOSITION de Carolane Turgeon Blanchet et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU d'adopter le départ de Marie-Josée Durand du CE afin de lui permettre de s'impliquer dans le projet des *Talents du Rucher*.
19.	**271-CÉ 24.25.52**	**Levée de l'assemblée** L'assemblée est levée à 21h27**.** SUR PROPOSITION de Loic Albert et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée.

Loïc Albert

Secrétaire